



HAL
open science

Les rôles sexués dans le travail social et les relations de soins en prison

Marc Bessin

► **To cite this version:**

Marc Bessin. Les rôles sexués dans le travail social et les relations de soins en prison. E. Dorlin & E. Fassin (dir.) Genres et sexualités, Bibliothèque Centre Pompidou, pp. 67-76., 2009. hal-03007671

HAL Id: hal-03007671

<https://hal.science/hal-03007671>

Submitted on 16 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bessin M., « Les rôles sexués dans le travail social et les relations de soins en prison », in E. Dorlin & E. Fassin (dir.) *Genres et sexualités*, Bibliothèque Centre Pompidou, 2009, pp. 67-76.

Les rôles sexués dans le travail social et les relations de soins en prison

Marc Bessin*

J'aborderai la question des rôles sexués dans le monde du travail à travers les situations observées dans des enquêtes menées sur le travail social dans un premier temps, sur le travail de soins médicaux en prison dans un deuxième temps, s'il m'en reste un peu.

Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que les secteurs du travail social et des soins médicaux, fondés tous les deux sur l'intervention pour autrui et le souci de l'autre, sont essentiellement assignés et construits socialement du côté féminin. Le travail social est en effet essentiellement composé de travailleuses sociales. J'aimerais donc questionner cette réalité, principalement par le prisme de la sollicitude, ou pour mobiliser des notions proches, la disposition à l'autre, la disponibilité permanente, l'assistance à autrui, la présence sociale. Je vous épargnerai les perspectives théoriques dessinées par le terme anglais *care*, qui résume pourtant bien tous ce qu'impliquent ces différents termes. Ce qui importe est que l'attention à l'autre, professionnalisée dans le travail social ou les soins médicaux, est une activité concrète, un travail, mais aussi une pratique traversée par les affects, l'affectif, la sensibilité, l'émotion. Activité professionnelle et sensibilité sont donc étroitement mêlées dans l'accompagnement et la présence sociale auprès d'autrui, en particulier dans le travail social ; et ces deux pans de la sollicitude dans le secteur social m'apparaissent assez pertinents pour interroger les rôles sexués dans le travail. En effet, ceux-ci ne peuvent s'appréhender qu'à partir d'un paradigme dichotomique, c'est-à-dire des divisions qui nous sont très familières : affect/raison, privé/public, la morale/le politique, le profane/le professionnel, l'arbitraire/l'impartialité, l'altruisme/l'égoïsme ou encore les pratiques/la théorie, la proximité/la distance. Il convient d'avoir toujours en tête toutes ces dichotomies, que nous sommes tous habitués à manier pour opérer de la distinction, afin de comprendre les rôles sexués dans le monde du travail. En outre, il est important d'avoir conscience, qu'à l'arrière-plan de ce paradigme dichotomique, se profile la question de la hiérarchie, où le concept de genre apparaît en tant que principe de hiérarchisation sociale. En effet, les enjeux de genre sont toujours à l'œuvre, notamment dans le monde du travail, mais aussi dans notre vie sociale car ce concept implique, à l'évidence, nos manières ordinaires de considérer le monde, de penser et d'agir au quotidien.

Le genre, comme opérateur de différenciation, s'appuie sur ces dichotomies qui introduisent de la hiérarchisation et à partir de laquelle nous assignons à un sexe ce que nous croyons relever plus particulièrement du féminin ou du masculin. De ce fait, quand nous nous référons au système de pensée dichotomique, il semble plus évident d'affirmer que le genre précède le sexe. Par ailleurs, lorsque nous reléguons à l'arrière-plan de la réflexion ces différenciations et ces ordres hiérarchiques, il apparaît clairement que l'ensemble des rapports sociaux en relation au pouvoir s'articule autour des principes de hiérarchisation. En laissant de côté les questions théoriques, je montrerai à l'aide d'exemples issus de situations professionnelles comment fonctionnent ces divisions familières et comment certaines de ces situations nous permettent de penser, de manière non fixiste, fort heureusement, le jeu d'assignation de genre qui s'opère dans le travail. Je prendrai donc pour exemple des situations professionnelles liées au travail social et ensuite celles liées au travail de soins en prison.

Le travail social

En ce qui concerne le travail social, le métier d'assistante sociale n'est pas généralement perçu,

* Sociologue, chargé de recherche au CNRS, CEMS (Centre d'études des mouvements sociaux)/EHESS.

Bessin M., « Les rôles sexués dans le travail social et les relations de soins en prison », in E. Dorlin & E. Fassin (dir.) *Genres et sexualités, Bibliothèque Centre Pompidou, 2009, pp. 67-76.*

dans un univers rationalisé, comme gratifiant. Pour beaucoup, l'aide à autrui appartient uniquement à l'ordre de l'émotion, de l'affectif, de l'absence de distance. Heureusement pour la dignité des assistantes sociales, le processus historique de professionnalisation du travail social engagé depuis le début du XX^{ème} siècle a introduit une distance avec cette conception première, permettant à ces agents d'accéder à une certaine reconnaissance sociale et professionnelle, ce qui n'empêche pas en pratique d'assumer pleinement dans leur travail la dimension affective de leurs activités.

Un métier féminin

Ceci étant dit, pourquoi les travailleurs sociaux sont-ils essentiellement des travailleuses sociales ? Bien évidemment, dénombrer les professionnels de sexe masculin et féminin dans chacune des sphères d'activités du monde du travail n'épuise pas la question du genre et des rôles sexués au travail. Cependant, il est important de rappeler que le travail social compte effectivement 90 % de femmes environ. Par ailleurs, il n'est pas inintéressant de souligner qu'à l'intérieur des différents segments de ce secteur professionnel, certains sont encore plus féminisés que d'autres : 92 % des assistants sociaux sont des femmes alors que parmi les éducateurs, seulement 65 % sont éducatrices. Ce métier dont certains segments touchent de près à la fonction d'autorité est donc plus souvent exercé par des hommes, mais reste féminisé malgré les représentations. Les activités qui relèvent de l'aide à la personne, du rapport à la souillure ou au corps, de la garde d'enfants ou de personnes âgées dénombrent 98-99 % de femmes. Derrière ces chiffres se dévoilent les questions fortement genrées de l'autorité ou du soin. Pour compléter rapidement, il convient aussi de dire que les travailleurs sociaux hommes occupent majoritairement les postes à responsabilité dans ce secteur. Les travailleurs sociaux hommes sont aussi ceux qui s'investissent davantage dans la formation ou le syndicalisme. Peut-être reviendrons-nous, au cours de ce débat, sur les processus de mixité dans le travail social et sur la manière dont cette mixité peut recouvrir un certain nombre de stéréotypes de genre. La prise de hauteur par le management ou la théorisation, et la prise du pouvoir qui va avec, des hommes présents dans un secteur féminisé est en effet classique dans les phénomènes de féminisation des professions, que l'on retrouve en tout cas dans le monde du travail social.

Historiquement, le travail social a socialisé la fonction maternelle en exerçant un contrôle sur ce qui appartient à l'ordre du privé. Il faut rappeler que les cibles favorites de l'action sociale étaient les familles et, de ce fait, les femmes. L'objectif était de sociabiliser les personnes susceptibles d'enfreindre l'ordre social et les règles, et l'on pensait alors que les femmes étaient les plus à même de relayer la prévention de la délinquance dans les familles. Dès lors, les femmes – et notamment les femmes d'ouvriers – constituaient les cibles particulières de l'action sociale. Ainsi, les femmes ne composaient pas seulement le travail social en tant qu'agents mais aussi en tant que cibles. De plus, l'histoire du travail social est celle de la socialisation de l'amour maternel mais également celle de la professionnalisation des œuvres de charité. Plus tard, le travail social a constitué pour les femmes une voie d'autonomie en adéquation avec les conceptions du travail social comme prolongement de l'amour maternel hors du foyer familial. En outre, la professionnalisation du secteur social a accompagné une forme de féminisme maternaliste, que l'on nommerait aujourd'hui « posture essentialiste ». Beaucoup de femmes ont ainsi pu acquérir leur émancipation par l'accès au travail en devenant professionnelles du travail social. Elles pouvaient revendiquer leur appartenance à une sphère professionnelle et revendiquer un savoir-faire proprement féminin.

Pour autant, les hommes n'étaient pas exclus du travail social. Dans un premier temps, ils ont dirigé le mouvement hygiéniste et l'action que les femmes menaient bénévolement. Puis, au fur et à mesure de la professionnalisation, ils ont aussi été à l'initiative de la création des associations

d'aide sociale et sont ainsi devenus les employeurs des travailleuses sociales.

Du constat de la répartition inégale entre hommes et femmes dans le travail social, nous aurions pu nous attendre à ce que le concept de genre, même s'il n'est pas très ancien, ou en tout cas la problématique des inégalités de sexe, vienne participer très vite à la réflexion sur le travail social, tant il apparaît comme une évidence dans ce corps de métier. Pourtant, que ce soit dans la bibliographie du champ d'analyse de l'intervention sociale ou dans les paroles des travailleurs sociaux sur leur propre activité, il apparaît que cette question du genre est marquée d'un déni dans ce secteur. Une des raisons de ce mutisme est certainement due au retard, notamment de la sociologie française, pour introduire les questions de genre à l'analyse du travail, alors même que l'on connaît le poids important de la sociologie dans le champ du social. Parmi les facteurs participant à ce déni, on peut citer aussi la distance que ce secteur a pris avec l'Académie, le système de formation propre aux métiers du social s'effectuant jusqu'à récemment très majoritairement hors de l'université, qui malgré ses retards aurait été plus à même d'introduire les problématiques du genre dans la formation des travailleurs sociaux. La surdétermination accordée aux rapports de classe, par rapport aux autres formes de pouvoir, dans les analyses de ce secteur a également joué un grand rôle dans l'éviction de la question de genre dans le travail social. Enfin, dans les années soixante-dix, le travail social a beaucoup été analysé à l'aide des outils conceptuels de la sociologie critique, dont on aurait pu s'attendre au premier abord qu'elle puisse croiser la perspective critique du féminisme. Au contraire, ces perspectives ne se sont jamais rejointes en raison même des dichotomies que j'ai évoquées tout à l'heure. Je vais tenter d'expliquer pourquoi.

Les théories du contrôle social ont contribué à développer l'idée que le travail social participait à la reproduction des rapports de classe, dans ce contexte de centralité de cette conflictualité sociale contribuant à invisibiliser les autres lignes de tension, celle du genre en particulier. De plus, un autre aspect de la critique du contrôle social dénonçait l'intervention de l'État dans sa dimension normative qui s'immisçait jusqu'au sein de la sphère privée. Ces analyses renforçaient ainsi la séparation classique des sphères privée et publique, et dès lors se confrontaient irrémédiablement aux perspectives féministes qui prônaient justement que le personnel est politique. Alors que nous aurions pu nous attendre à ce que les perspectives critiques du contrôle social et celles du féminisme se rejoignent, elles se posaient comme antagonistes en raison même de leurs divergences quant à la dichotomie public/privé.

Le métier d'assistante sociale a pu par certains aspects détonner dans le temple de la raison. Comme je l'ai dit tout à l'heure, il a fallu un long processus de professionnalisation pour contrer cette vision stigmatisante du travail social. Affect, empathie, émotion se présentaient comme des dimensions du travail dévalorisantes par rapport à celles qui se rangent du côté de la raison. Derrière la dichotomie raison/émotion, le principe hiérarchique instituant la raison comme élément supérieur à l'émotion, a joué dans l'idéologie de la professionnalité. Ainsi, la dimension émotive impliquée dans le travail social, incontournable et à l'origine des pratiques de sollicitude, a vite été mise à distance, d'abord par ceux qui ont théorisé le travail social et qui en ont formé les agents, ensuite par les travailleuses sociales elles-mêmes. En effet, admettre que les sentiments interviennent dans cette activité reviendrait à en nier le caractère professionnel, lequel constitue un garant de la justice sociale censée en être la visée ultime. « Je suis agent professionnel, je travaille selon des principes rationnels, donc je ne peux pas être envahi par les dimensions affectives au risque d'une pratique arbitraire », pourrait ainsi dire le travailleur social. Ainsi, le paradigme dichotomique (public/privé, proche/distant, etc.) sur lequel repose les conceptions classiques de la justice engendre la négation, en tout cas la dévalorisation ou l'invisibilisation, de toutes les pratiques de sollicitude : cette façon « rationnelle » de penser s'avère incompatible avec le *care*. Les approches alternatives critiques,

Bessin M., « Les rôles sexués dans le travail social et les relations de soins en prison », in E. Dorlin & E. Fassin (dir.) *Genres et sexualités, Bibliothèque Centre Pompidou, 2009, pp. 67-76.*

telles que les perspectives féministes du *care*, qui appréhendent dans le même temps la dimension morale et pratique de l'activité professionnelle vont évidemment à l'encontre d'une stigmatisation du domaine émotionnel, en jugeant possible l'existence de l'émotion sans pour autant mettre à mal l'impartialité. Mais la force du modèle dichotomique a participé à l'éviction des notions du *care* et a impliqué, par ce fait, la répartition des rôles sexués. On peut ainsi comprendre pourquoi les questions du genre et du *care* sont niées dans un secteur pourtant traversé à l'évidence par les rapports de genre et par l'attention à autrui.

La présence des hommes

Les métiers du travail social sont, malgré tout, investis par un nombre non négligeable d'hommes. Alors quelle conséquence leur présence dans ce secteur produit-elle ? Je dirais que la présence masculine cause peut-être parfois une forme de « trouble dans le genre », comme le dirait Judith Butler, allant ainsi à l'encontre d'une assignation sexuée dans le secteur social, mais qu'elle n'est pas systématiquement un facteur de dilution du genre. Si la plupart des hommes travaillant par exemple auprès d'enfants ou de personnes en difficulté participent de plein gré et sans vergogne à un processus de mixité, il est des manières fortement contrastées d'assumer pleinement cette mobilité de sexe. Si certains rejettent ainsi les stéréotypes de genre, en s'engageant dans les tâches dites féminines pour contribuer, si besoin était de le justifier, à changer les choses ; d'autres – et je dirais la majorité – au contraire rejettent les attributs féminins du métier. Ceux-là, je l'ai dit, peuvent s'en démarquer en théorisant la question, en gravissant les échelons de la hiérarchie, ou bien en s'investissant dans le syndicalisme. La promotion qu'apporte le discours réflexif sur le métier leur permet de se distancer de la question de genre. Et sans forcément se projeter à distance de l'activité classique du travail social, c'est au nom de la professionnalité que d'autres se distancient de leurs collègues femmes, jugées souvent en tant que telles comme enlisées dans le maternalisme ou l'émotion. Ils se nomment « précurseurs » en disant apporter une rationalité à la pratique de leur métier. C'est aussi au nom de l'autorité que les politiques publiques encouragent la mixité dans certains secteurs liés à l'éducatif, ou dans les services du ministère de la Justice par exemple. On voit ainsi que derrière d'apparentes avancées, se dévoile une idéologie de la complémentarité qui repose sur des catégories du sens commun, des dichotomies fonctionnant au nom de la mixité mais qui renforcent finalement les stéréotypes de genre.

Le travail de soins en prison

L'idéologie de la mixité

Je poursuivrai sur ce point pour introduire l'autre terrain sur lequel je voulais appuyer mon propos. En ce qui concerne la prison pour hommes, lieu singulier où règnent répression et violence, les mêmes processus de convocation d'une figure d'autorité genrée pour en appeler à la mixité opèrent dans les services médicaux. Il y a un peu plus d'une dizaine d'années, en 1994, une loi a fait introduire dans les prisons françaises des services médicaux relevant de l'hôpital public. Dans ces unités de soins qui ont du être implantées ou réorganisées selon des schémas plus « professionnels », on a souvent prôné la mixité dans les services en raison du lieu, la prison, considéré comme pouvant être dangereux. Au nom de l'autorité qu'ils incarneraient naturellement, des hommes devaient intégrer les équipes soignantes. Là encore, les appels à la mixité ne sont pas nécessairement synonymes de dilution des rôles sexués au travail, ils peuvent au contraire renforcer les stéréotypes de genre au nom de l'idéologie de la complémentarité.

L'assignation sexuée

La prison est un lieu qui exacerbe les tensions autour des valeurs de masculinité construite en rapport à l'autre sexe. Et ce n'est pas seulement parce qu'il s'agit d'une institution non mixte. Certes, il y a très peu de femmes, mais il s'y exprime pourtant beaucoup de genre, c'est-à-dire que la prison enjoint fortement à des rôles sexués. Il existe de l'altérité, de la différenciation, de la hiérarchisation entre les détenus et leurs surveillants, et ce type de relations apparaît également entre les détenus. Ce sont donc des relations qui réassignent aussi du genre, et ce indépendamment du sexe biologique des protagonistes. Je prendrai un exemple, connu par tous ceux qui connaissent un peu les casernes. Dans les prisons pour hommes, le trouble à l'ordre des choses est engendré par l'absence de personnel affecté au nettoyage des cellules : autrement dit les détenus ne disposent pas de ce que l'on nomme communément des « femmes de ménage ». Le fait que ce soit les hommes qui fassent le ménage ne participe cependant pas à une conception dégenrée des rôles en prison, au contraire il conforte cet ordre « genré » des choses. En effet, la distinction entre les tâches nobles et les moins nobles, voire salissantes, de l'ordre de la souillure, est consolidée dans cette situation par l'imposition du travail domestique à plus inférieur que soi. Dans les cellules occupées par plusieurs prisonniers, j'ai pu le constater, c'est toujours l'indigent sans travail qui effectue le ménage de toute la cellule, dans le meilleur des cas contre de l'argent. Par ailleurs, il peut aussi échanger dans certaines circonstances des services sexuels, en fonction de la structure instituée entre hommes, qui fonctionne sur un principe hiérarchique. Dans ce processus de hiérarchisation entre détenus, les « pointeurs » – c'est ainsi que l'on nomme ceux qui ont commis des délits ou crimes sexuels – sont positionnés au plus bas de l'échelle et sont souvent amenés à payer de leur personne en accomplissant les tâches domestiques par exemple.

La division sexuée des rôles entre métier féminin et métier masculin se joue par ailleurs dans la manière dont est pensé l'encadrement de la population pénale. Là se profile l'enjeu important du relationnel, en terme de distribution de l'humanité comme attribut professionnel affiché, renforçant une assignation de genre. Dans la gestion de l'ordre carcéral – dont les principaux acteurs sont les détenus, les surveillants et les infirmières, pour ne citer qu'eux –, les détenus et les surveillants renvoient, dans leurs représentations et leurs pratiques, les infirmières à leur humanité comme féminité naturalisée. Les femmes sont attendues dans les professions de la santé en ce qu'elles favoriseraient l'écoute et le relationnel. De fait, la dichotomie fonctionne à cet endroit puisque ce qui relève de la garde et de la répression est dévolu aux professionnels hommes. Tous les acteurs du monde carcéral s'accrochent à cette vision manichéenne et participent ainsi à reproduire les rôles sexués.

Pour terminer, je voudrais souligner le fait que si tout le monde s'accorde à cette vision manichéenne, donnant un avantage moral à ceux – et celles surtout – qui seraient là pour donner des soins et faire le bien en opposition aux activités répressives, bien entendu, dans les faits, cela fonctionne différemment. Car tous les protagonistes de la prison, quels que soient leur mission première, participent à l'ordre carcéral et tous participent également aux soins. Pour ne prendre que quelques situations exemplaires, les prisonniers sont amenés à soigner leur voisin de cellule, les surveillants ont un rôle central dans la prévention, et les professionnels du soin sont souvent interpellés par des détenus qui veulent donner ainsi un gage de bonne conduite au sein de la prison. Je veux dire par là que tout le monde, au-delà de son métier ou de sa position, est englué en prison dans le paradoxe qui la caractérise, entre sa fonction de garde et l'assistance qu'elle implique auprès des fragiles ou des malades. Les choses ne sont donc pas fixées en fonction des statuts ou des positions. Et c'est bien parce que ces différents aspects plus ou moins attentionnés à l'autre sont fortement imprégnés de genre qu'ils ne sont pas si facilement assumés par les acteurs, qui ne

Bessin M., « Les rôles sexués dans le travail social et les relations de soins en prison », in E. Dorlin & E. Fassin (dir.) Genres et sexualités, Bibliothèque Centre Pompidou, 2009, pp. 67-76.

veulent surtout pas être troublés dans leur certitude virile... ou féminine. La dichotomie des missions (la répression ou l'assistance) est aussi simpliste que le mal ou le bien, elle participe d'un paradigme dichotomique qui permet pourtant à chacun de s'accrocher à des rôles sexués pour ne pas tomber dans les troubles du genre, qui constitue aussi la réalité des situations à partager.